

Michel de Rosen
Directeur Général
Eutelsat
70 rue Balard
F-75502 PARIS CEDEX 15
France
Tél : +33 (0) 1 53 98 47 47

Paris, le 19 mars 2010

Monsieur le Directeur général,

Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de la presse, souhaite vous faire part de son incompréhension face à la décision d'Eutelsat, le 18 mars 2010, de suspendre la diffusion de *Radio Kalima* sur le satellite Hotbird.

Nous souhaiterions connaître les raisons qui ont motivé cette interruption subite de diffusion. Les clauses de rupture du contrat liant les deux parties semblant ne pas avoir été respectées, cette mesure constitue une violation des engagements contractuels d'Eutelsat à l'égard de *Radio Kalima*.

Créée le 25 janvier 2010, *Radio Kalima-Algérie* a mis un terme au monopole de l'Etat algérien sur l'audiovisuel, instauré depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962. Une telle décision revient à censurer la première radio privée indépendante dans le pays, nuisant fortement au pluralisme de l'information.

On ne peut que s'interroger sur les motivations de votre société alors qu'Eutelsat vient de saisir l'Union internationale des télécommunications dans le but que cette dernière prenne des mesures contre la République islamique d'Iran suite au brouillage de chaînes retransmises sur les satellites gérés par Eutelsat. Nous rappelons à cette occasion que les opérateurs de satellite se doivent de rester imperméables aux pressions des gouvernements qui cherchent à contrôler l'information.

Nous vous demandons de faire en sorte que *Radio Kalima* soit à nouveau diffusée, par le satellite Hotbird, dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Jean-François Julliard
Secrétaire Général

